

Le Q-Sort

Objectif :

Q-sort est un terme consacré en pédagogie ; il a une origine anglaise : « *Question-sort* », c'est à dire liste de questions et d'items.

L'objectif du *Q-sort* est de faire émerger les représentations, préjugés et idées reçues, qu'un groupe a d'un concept donné. Il permet de les exprimer et de les préciser.

L'objectif est également de créer une demande d'approfondissement en ouvrant le débat et l'échange.

En résumé, cela permet de passer du préjugé au questionnement.

Démarche :

Un *Q-sort* est en général une liste de 15 à 20 items qui traitent d'un concept. Ces items sont toujours flous, ambigus, de façon à stimuler l'esprit critique, à faire préciser les représentations.

La valorisation de cet outil se fait en 3 étapes :

1 . Chaque personne réfléchit individuellement à la liste d'items qui lui est proposé et doit identifier 4 items qui lui paraissent vrais et 4 items qui lui paraissent faux (10 minutes environ).

2. Les personnes se réunissent ensuite en groupes de 3 à 4, pour choisir 4 items qui paraissent unanimement vrais et 4 unanimement faux. Il note aussi les points de désaccord et les items sur lesquels il ne peut y avoir consensus.

C'est un moment de confrontation des représentations et de construction d'un argumentaire (20 à 30 minutes environ).

3. Chaque groupe expose ses résultats à l'ensemble des participants. L'animateur inscrit dans trois colonnes : les items vrais, les faux, les divergents. Il met en évidence les divergences et les points de convergence entre groupes.

Il peut alors lancer un débat pour chaque item et amener ainsi à préciser le concept sous différents éclairages. Il n'est pas nécessaire d'apporter toutes les réponses aux questions posées, mais d'aider à la prise de conscience de l'existence de « représentations » (20 à 30 minutes environ).

Q sort : *élevage, territoire, société* _ **Bien être animal**

	Vous devez dire si ces affirmations vous semblent plutôt vraies ou plutôt fausses... et développer un argumentaire	Moi
1	La production d'un kg de viande bovine consomme 15 500 litres d'eau environ	
2	On peut aller vers une diminution par 2 de la consommation de viande en France	
3	Le nouveau statut de l'animal "être vivant doué de sensibilité" dans la loi est une menace pour la filière de l'élevage	
4	Le loup est incompatible avec l'élevage plein air	
5	La demande des consommateurs, qui veulent toujours plus de surface par animaux, va entraîner des faillites d'exploitations	
6	L'idéal pour les territoires est la polyculture-élevage qui valorise les échanges entre cultures et élevage	
7	Les actions d'associations de protection animale sont indispensables pour changer les pratiques en élevage	
8	Un porc non castré est un porc heureux	
9	L'abattage mobile est la solution pour garantir le bien-être animal	
10	La viande créée en laboratoire (in vitro) est une solution pour mettre fin à la souffrance des animaux	
11	Les animaux d'élevage ne peuvent pas rester toute l'année dehors dans certaines régions	
12	Le consommateur qui achète de la viande influence la manière de produire des éleveurs	
13	L'animal ressent la même chose que l'homme	
14	L'élevage entretient les paysages	
15	La production en agriculture biologique, c'est le respect de l'environnement mais pas de l'animal	
16	Boire du lait, c'est faire souffrir un animal puisqu'il est séparé de son petit à la naissance	

Éléments de débat

Pour l'animateur qui n'a pas tout lu sur tout...	
1	<p>La production d'un kg de viande bovine consomme 15 500 litres d'eau environ</p> <p>Vrai...ou pas vraiment, selon que l'on prend en compte ou non l'<i>eau verte</i> (eau de pluie) "consommée" par les aliments du bétail (prairies ou grandes cultures) dans le calcul de l'empreinte eau (l'eau virtuelle) : elle représente plus de 90 % de cette consommation...</p> <p>cf. articles http://waterfootprint.org/en/resources/interactive-tools/product-gallery/ http://campagnesenvironnement.fr/le-calcul-de-lempreinte-hydrique-de-la-viande-conteste/ http://www.la-viande.fr/environnement-ethique/preservation-qualite-eau/consommation-eau-production-viande-bovine http://www.la-viande.fr/webtv/environnement-ethique/mieux-calculer-empreinte-eau, diaporama de l'IDELE, ressources mises en ligne par le GIS Avenir Elevage : L'élevage, entre pollutions et services environnementaux</p> <p>L'Inrae propose un dossier sur « Quelques idées fausses sur la viande et l'élevage »</p>
2	<p>On peut aller vers une diminution par 2 de la consommation de viande en France</p> <p>Différents arguments sont avancés pour présenter la nécessité ou non de réduire la consommation de viande : impacts environnementaux, diminution des GES, santé humaine, bien-être animal, entretien d'espaces, etc.</p> <p>Dossier de l'INRAE : « Quels sont les bénéfices et les limites d'une diminution de la consommation de viande ? »</p> <p>La diminution par 2 est l'argument développé notamment dans la déclaration de Barsac, (cf. régime demitarien - Gilles Billen CNRS). Le scénario Afterre 2050 propose une réduction de 25% de la consommation totale en protéines et diminution de la part des protéines animales de 65 à 40 % pour un avenir "durable" sans compromettre la filière, avec notamment relocalisation des productions végétales...</p> <p>La prospective Agrimonde-Terra propose cinq scénarios d'usage des terres et de sécurité alimentaire à l'horizon 2050. Les productions animales sont un élément clé de ces scénarios et de leurs conséquences sur l'usage des terres et pour la sécurité alimentaire. Cette prospective n'apporte pas un message uniforme et globalisé sur la consommation de produits animaux, et notamment sur sa réduction, mais un message différencié en fonction des enjeux régionaux de la sécurité alimentaire : Revue Inrae Productions animales 2019, LE MOUËLC., & MORAO. (2019). Productions animales, usage des terres et sécurité alimentaire en 2050 : L'éclairage de la prospective Agrimonde-Terra</p> <p>La consommation élevée de protéines animales en France est désormais au cœur des enjeux de la durabilité, confrontée à des recommandations publiques moins favorables, après avoir suivi lors des décennies passées une trajectoire croissante. Dans un contexte de durabilité et de saturation des besoins en protéines, et en particulier de source animale, les ménages sont amenés à réorienter leurs modes de consommation : L'évolution de la consommation de produits animaux en France : de multiples enjeux, Inrae 2019</p> <p>Quelle place pour les produits animaux dans l'alimentation de demain ? RÉMONDD. (2019), Revue Inrae Productions animales, 2019</p> <p>Diverses sources abordent la réduction drastique de consommation et des risques vis-à-vis de la santé. Parmi elles, https://www.maddyness.com/innovation/2018/01/03/infographie-monde-sans-viande/ https://www.topsante.com/medecine/cancers/cancer-du-sein/la-viande-rouge-facteur-de-risque-de-multiples-cancers-622683</p> <p>Dans le quotidien Reporterre : Re-consommation de viande : https://reporterre.net/Voici-pourquoi-je-re-mange-de-la-viande</p>

	<p>Que quoi parle t'on quand on parle de quantités consommées ?</p> <p>La consommation globale de produits carnés est constituée des viandes de boucherie (agneau, boeuf, veau, porc, viande chevaline), des volailles, des charcuteries, des produits carnés « ingrédients », des produits tripiers et du gibier (0,2 %). Elle est en diminution mais les chiffres varient beaucoup d'une source à une autre. Elle est estimée, en France, en 2018 à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 86.8kg en tonnes équivalent carcasse soit y compris os et nerfs (bovins 23.9kg, porcins 33.1kg, volailles 26.8kg, ovins caprins 2.8kg, équins 0.2kg) source Agreste - 66kg source France Agrimer - 53kg par le Crédoc (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). La différence importante peut avoir 2 explications : le Crédoc fait des estimations par enquête de la consommation alors que le ministère de l'agriculture comptabilise l'ensemble des productions consommées au sens économiques (vendues). N'est pas comptabilisé le gaspillage, qui a quand même été produit... <p>En France, ceux qui ne pensent ni réduire ni cesser leur consommation de viande représentent 66% de la population. Voir en détail les résultats du projet Casdar ACCEPT</p>
3	<p>Le nouveau statut de l'animal "être vivant doué de sensibilité" dans la loi est une menace pour la filière de l'élevage</p> <p>Animal : <u>être sensible</u> (1965) repris dans la loi française (art L214-1 du Code Rural) puis dans le code civil (février 2015) « les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité »</p> <ul style="list-style-type: none"> - peuvent éprouver des sensations - capables de ressentir des émotions : douleurs, plaisir, ... <p><u>De la sensibilité à la conscience :</u></p> <p><u>Animal : être conscient</u> : émotions, métacognition (« penser sur ses propres pensées »), gestion du passé et du futur</p> <p>Anses : « <i>le bien-être d'un animal est un état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et comportementaux ainsi que ses attentes</i> »</p> <p>« Conscience animale : Quels consensus scientifiques ? » : Entretien avec Pierre Le Neindre, coordonnateur de l'expertise scientifique collective « La Conscience des animaux », revue Sésame 2019 https://revue-sesame-inrae.fr/conscience-animale-le-neindre/,</p> <p>Les animaux ont-ils une conscience ? Peuvent-ils éprouver des émotions ? Ont-ils une histoire de vie ? De l'Antiquité aux neurosciences, l'INRAE a réuni les connaissances de la littérature en faisant appel à des experts pour répondre à ces questions. Panorama de ces résultats en BD.</p> <p>Dossier Bien-être animal des animaux d'élevage, INRAE, mars 2018</p> <p>Article de synthèse : « Bien-être animal : contexte, définition, évaluation », INRAE Productions animales 2018 dont références au rapport Brambell, cinq libertés, évaluation scientifique, évaluation pratique, Welfare quality</p> <p>Élevage de précision et bien-être en élevage : la révolution numérique de l'agriculture permettra-t-elle de prendre en compte les besoins des animaux et des éleveurs ? VEISSIERI., KLING-EVEILLARDF., MIALONM.-M., SILBERBERGM., DE BOYER DES ROCHESA., TERLOUWC., LEDOUXD., MEUNIERB., & HOSTIOUN. (2019). INRAE Productions Animales, 32(2)</p> <p>Accès aux ressources du CNR BEA (Centre National de ressources BEA)</p> <p>Memento du BEA produit par le RMT BEA</p> <p>---</p> <p>La loi = le code civil, ici</p>

	<p>Ce nouveau statut sert en effet d'argument clé pour les détracteurs de l'élevage</p> <p>Dans les faits, le pas reste symbolique, au final l'animal reste toujours soumis au régime des biens corporels (et les animaux d'élevage sont régis par le Code rural, qui reconnaît déjà l'animal comme être sensible depuis la loi sur la protection de la nature de 1976. Pour autant, cela ne l'empêche pas de considérer, que leur souffrance est utile car nécessaire à l'alimentation de la population) (cf. http://www.lemonde.fr/planete/article/2014/04/16/les-animaux-reconnus-comme-des-etres-sensibles-un-pas-totalement-symbolique_4402541_3244.html, https://www.cairn.info/revue-francaise-de-droit-constitutionnel-2005-4-page-703.htm et http://controverses.mines-paristech.fr/public/promo15/promo15_G7/www.controverses-minesparistech-2.fr/_groupe7/index.html).</p> <p>Toutefois, il devient nécessaire d'adapter les systèmes d'élevage au regard notamment de toutes les pratiques de mutilation (castration, ébecquage, caudectomie, écornage). Dans le même temps, dans le cadre du Brexit, le parlement anglais vient d'adopter un texte précisant que l'animal n'a ni sensibilité ni émotion et que de fait il est un bien marchandisable.</p> <p>https://www.demotivateur.fr/article/en-toute-discretion-le-parlement-britannique-vote-que-les-animaux-sont-incapables-de-ressentir-de-la-douleur-ou-des-emotions-11890</p>
4	<p>Le loup est incompatible avec l'élevage plein air</p> <p>Préciser la notion de plein air et d'agropastoralisme – à distinguer</p> <p>Plan national loup 2018-2023</p> <p>Article sur une scénarisation réalisée par l'INRAE, CIRAD et SupAgro sur le territoire Grand Causse : cet article met en avant toutes les difficultés en termes de travail et d'organisation pour des éleveurs qui doivent travailler en présence du loup et s'interroge sur la compatibilité d'une telle coexistence</p> <p>Tout est sujet à controverse sur le loup : qu'il s'agisse des Zones de Présence Permanente (ZPP) du loup, du nombre de meutes, de l'évolution des effectifs globaux, du nombre officiel de victimes des attaques, les chiffres avancés, dès qu'ils sont considérés comme sous-estimés par les uns sont immédiatement déclarés surestimés par les autres...</p> <p>Pour discuter les différentes controverses :</p> <p>Thème du loup dans la revue Sésame (nombreux articles points de vue) : http://revue-sesame-inra.fr/tag/loup/</p> <p>ex. site pro-loup : http://www.loup.eu/</p> <p>ex. site anti-loup : http://www.leseleveursfaceauloup.fr/</p> <p>http://controverses.mines-paristech.fr/public/promo12/promo12_G4/www.controverses-minesparistech-4.fr/index.html / http://www.leseleveursfaceauloup.fr/ (attention : daté de 2012)</p> <p>Interview (8 minutes) de Geneviève Carbone, ethnozoologue : https://www.franceinter.fr/emissions/c-est-tout-naturel/c-est-tout-naturel-03-janvier-2016</p> <p>Le loup ne s'attaque pas qu'aux ovins (2017) : http://www.paca.chambres-agriculture.fr/les-actualites-proches-de-vous/detail-de-lactualite/actualites/predation-quatre-attaques-sur-des-bovins-en-une-semaine/</p>
5	<p>La demande des consommateurs, qui veulent toujours plus de surface par animaux, va entraîner des faillites d'exploitations</p> <p>Oui, peut-être, comme toute évolution de pratique peut condamner les entreprises les moins réactives...</p> <p>Quelques articles :</p> <p>https://reporterre.net/Les-oeufs-de-plein-air-une-production-encore-tres-industrielle</p> <p>https://www.l214.com/distributeurs-bannissant-oeufs-batterie</p> <p>http://www.huffingtonpost.fr/2016/12/21/carrefour-va-arreter-de-vendre-des-oeufs-de-poules-elevees-en-cag_a_21632324/</p> <p>http://www.carrefour.fr/articles/commercialisation-oeufs</p> <p>La plupart du temps, la production d'œufs et les élevages de volailles en général sont des systèmes intégrés, les agriculteurs sont dépendants de groupes industriels (ou de coopératives) qui déterminent les conditions de</p>

	<p>production (bâtiments, approvisionnement en poussins, alimentation, produits finis, ...). Les investissements ont souvent été élevés mais les capacités d'adaptation sont très faibles. La résilience de ces systèmes d'élevage est limitée.</p> <p>Remarque : cela porte sur la production d'œufs vendus en tant qu'œufs mais pas sur les œufs sous forme de poudre, intégrés à des préparations par exemple</p>
6	<p>L'idéal pour les territoires est la polyculture-élevage qui valorise les échanges entre cultures et élevage</p> <p>Certes, cependant l'élevage a été souvent concurrencé et évincé par les cultures, plus rentables et mieux soutenues par les aides. Des leviers (agro-écologiques) visent à recoupler cultures et élevage, insérer des légumineuses et des cultures intermédiaires dans les rotations pour l'autonomie alimentaire des élevages. Des ruminants ou des volailles peuvent aussi être introduits dans les vergers, les rizières... (extrait de https://www.inrae.fr/actualites/leviers-ameliorer-systemes-delevage-europeens)</p> <p>Cf. présentations du colloque Polyculture-élevage (2017) (dont scénario demitarien Gilles Belin CNRS, articulation avec item 2)</p> <p>INRAE, rôle, impacts, services issus des élevages, 2016</p>
7	<p>Les actions d'associations de protection animale sont indispensables pour changer les pratiques en élevage</p> <p>Il s'agit avant tout de bien distinguer les différentes associations car elles ont des causes différentes : des <i>welfaristes</i> (pour de bonnes conditions d'élevage, exemples : CIWF (Compassion in world farming), Welfarm, OABA (Œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir) aux abolitionnistes (pour la suppression de l'élevage, exemple : L214, mouvement <i>vegan</i>,...); distinguer antisécisme et compassion envers les animaux</p> <p>Les associations abolitionnistes prônent la suppression de l'élevage à finalité commerciale. Elles utilisent la controverse pour rallier le public à leur cause et changer la norme. Ces changements sont mis en oeuvre directement par l'état (caméra dans les abattoirs) ou par les consommateurs qui vont modifier leurs types de consommation.</p> <p>Les associations welfaristes soutiennent les producteurs qui défendent des pratiques d'élevage plus respectueuses du bien-être animal.</p> <p>http://www.liberation.fr/debats/2018/03/18/pourquoi-les-vegans-ont-tout-faux_1637109</p> <p>L'association CIWF décerne par exemple les Trophées bien-être animal dont trophées des Œufs d'Or : ils récompensent les entreprises qui s'approvisionnent ou s'engagent à s'approvisionner en œufs et ovoproduits hors-cage. Elle peut contribuer ainsi aux changements des pratiques d'élevage.</p> <p>A Rennes, pendant les assises de l'élevage Terre 2017, échanges entre L214 et le « monde agricole » (source Ouest France)</p>
8	<p>Un porc non castré est un porc heureux Voir les ressources de l'item 3</p> <p>La notion de bien-être animal (BEA) repose sur la couverture de 5 libertés fondamentales (Welfare Quality, 1992) : absence de maladies, de lésions ou de douleur, absence d'inconfort, absence de faim, de soif ou de malnutrition, absence de peur ou de détresse, possibilité d'exprimer les comportements normaux de l'espèce.</p> <p>Ce BEA repose sur l'exigence de résultats et pas uniquement de moyens (ex : mettre des balles dans des cases pour améliorer le bien-être des porcs : est-ce suffisant ?).</p> <p>La question du BEA est aussi une question d'éthique environnementale soulevant le rapport entre valeur utilitariste et valeur intrinsèque de la nature - et donc des animaux, en lien avec la question de l'anthropomorphisme, de la nécessité d'objectiver et de rationaliser ce BEA (cf. affiches de L214) ...</p>

	<p>Les chercheurs étudient le bien-être animal depuis de nombreuses années. Ces préoccupations sont au carrefour entre exigences sociétales, évolution des réglementations et conditions d'élevage, production et qualité des produits.</p> <p>Expertise INRAE, Douleurs animales : les identifier, les comprendre, les limiter chez les animaux d'élevage</p> <p>Dossier Sylvie Bertier : http://controverses-de-marciac.eu/sesame/sesame-N2_nov2017-web.pdf</p> <p>Article Jean-Paul Bourdon, https://www.cairn.info/revue-histoire-et-societes-rurales-2003-1-page-221.htm</p> <p>Article Raphaël Larrère et Florence Burgat, Ethique et bien-être de l'animal d'élevage, 2009 (Cairn)</p> <p>Ouvrage de Jocelyne Porcher, 2002, https://www.cairn.info/eleveurs-et-animaux-reinventer-le-lien-9782130532149.htm et autres publications de Jocelyne Porcher</p> <p>et article critique de Nicolas Delon, « L'animal d'élevage compagnon de travail. L'éthique des fables alimentaires » : https://www.cairn.info/revue-francaise-d-ethique-appliquee-2017-2-page-61.htm</p>
9	<p>L'abattage mobile est la solution pour garantir le BEA</p> <p>L'expérimentation d'abattoirs mobiles est prévue pour une période de quatre ans par la loi Egalim du 30 octobre 2018. Cette expérimentation fera l'objet d'une évaluation de la viabilité économique du dispositif et de l'impact sur le bien-être animal.</p> <p>En savoir plus sur les abattoirs mobiles :</p> <p>cf. article https://revue-sesame-inrae.fr/des-abattoirs-comme-sur-des-roulettes/</p> <p>Cette solution de transporter la viande et non les animaux semble plébiscitée par des éleveurs et par les consommateurs. (cf. articles https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/c-est-comment-ailleurs/c-est-comment-ailleurs-les-abattoirs-mobiles-en-suede_2048875.html ; http://www.liberation.fr/france/2017/02/21/abattoirs-un-camion-itinerant-pour-transporter-la-viande-pas-les-animaux_1549926 ; https://www.franceinter.fr/emissions/carnets-de-campagne/carnets-de-campagne-13-novembre-2017), et une première société s'est installée en France : https://www.leboeufethique.com/labattoir-mobile/</p> <p>Au delà des avantages par rapport au stress lié au transport, au contact direct entre éleveurs et abatteurs et aux conditions d'abattage, il reste des problématiques de coûts (allongement des transport, ralentissement des cadences, présence permanente de vétérinaires, ...), des problématiques d'accessibilité de certains territoires enclavés, des problèmes de gestion des lieux de stockage pour la maturation, tout ceci à relier à l'acceptation du consommateur de payer plus cher.</p> <p>Les solutions alternatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relancer les abattoirs de proximité (abattoirs artisanaux) : <i>au début des années 70, il y avait 1200 abattoirs de boucherie (boeuf, moutons, chevaux, caprins), en 2014 il en reste 70 (Terraeco - E Vibert - Abattoirs français une filière déjà condamnée? 29/04/2015)</i> - Abattoirs collectifs : dans le Beaufortain par exemple, 36 éleveurs se sont regroupés pour abattre les vaches tarines - Abattage à la ferme : nécessite de faire évoluer la législation pour que les animaux puissent naître, être élevé et abattu sur place (besoin d'équipement sanitaire et de personnel spécifique formé : tueur, découpeur)
10	<p>La viande créée en laboratoire (in vitro) est une solution pour mettre fin à la souffrance des animaux</p> <p>Les tenants de la production de viande in vitro avancent des arguments séduisants en termes de souveraineté alimentaire, d'empreinte environnementale, de respect des animaux...mais restent posés les questions des maîtrises technologiques et économiques, de la place des animaux vivants et de la nature, de la place des agriculteurs, de l'acceptation sociale des consommateurs...</p> <p>INRAE, La viande in vitro, fausse bonne idée ?</p>

	Jocelyne Porcher “La viande in vitro est-elle une solution ?” http://www.liberation.fr/planete/2016/09/20/viande-in-vitro-vade-retro_1504332 ; http://jocelyneporcher.fr/wp-content/uploads/2017/11/2017_Porcher_Ecologiste.pdf																																																		
11	<p>Les animaux d'élevage ne peuvent pas rester toute l'année dehors dans toutes les régions</p> <p>Conduite d'un élevage ovin en plein air intégral https://www6.inra.fr/experimentations-systeme/content/download/3363/34366/version/1/file/AF-Fiche+OVIN+EN+PLEIN+AIR+INTEGRAL+v6_04052017.pdf</p> <ul style="list-style-type: none"> -nécessité de connaître les animaux et leurs besoins : gradient de température, capacité d'adaptation -aspects économiques en prendre en compte : comment vont évoluer les charges ? Les produits ? -intégrer la notion de temps de travail, l'équipement des parcelles -regard de la société : en été, quand il fait très chaud, en hiver <p>Ce qui est limitant, c'est souvent la portance des sols</p>																																																		
12	<p>Le consommateur qui achète de la viande influence la manière de produire des éleveurs</p> <p>Discuter les notions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -consom'acteur -nécessité d'informer les consommateurs - systèmes d'étiquetage pour évaluer le degré de BEA des produits aux Pays Bas par exemple <p><i>Tableau 1. Cahier des charges Beter Leven pour le porc (pour la volaille de chair, voir Annexe 1)</i></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Critère</th> <th>Standard</th> <th></th> <th></th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Surface</td> <td>2,25 m² par truie 0,3 m² par porcelet 0,8 m² par porc à l'engrais</td> <td>2,25 m² par truie 0,4 m² (+30%) par porcelet 1 m² (+42 à +20%)</td> <td>2,5 m² par truie 0,5 m² par porcelet 1,2 m² par porc charcutier</td> <td>2,5 m² par truie 0,6 m² (+100 %) par porcelet 1,3 m² par porc charcutier</td> </tr> <tr> <td>Loges de mises-bas</td> <td>3,5 m² mini Truies bloquées</td> <td>3,8 m² mini Truies bloquées</td> <td>6,5 m² mini Truies bloquées 5 jours maxi</td> <td>7,5 m² Truies bloquées 3 jours maxi</td> </tr> <tr> <td>Accès couvert à l'extérieur (courette)</td> <td>Non</td> <td>Non</td> <td>0,7 m² par charcutier 1 m² par truie</td> <td>1 m² par porcelet ou charcutier 1,9 m² par truie gestante 2,5 m² par truie avec porcelets</td> </tr> <tr> <td>Parcours</td> <td>Non</td> <td>Non</td> <td>Non</td> <td>Pour les truies gestantes</td> </tr> <tr> <td>Durée d'allaitement</td> <td>Min. 21-28 jours</td> <td>Min 23-28 jours</td> <td>Min 35 jours</td> <td>Min 42 jours</td> </tr> <tr> <td>Enrichissement du milieu*</td> <td>Chaînes</td> <td>Bois, tube avec paille Au-delà de 40 porcs : paille</td> <td colspan="2">Paille</td> </tr> <tr> <td>Castration</td> <td>Autorisée avec anesthésie</td> <td>Interdite</td> <td colspan="2">Autorisée avec anesthésie</td> </tr> <tr> <td>Coupe de la queue</td> <td>Autorisée</td> <td>Autorisée</td> <td>Interdite</td> <td>Interdite</td> </tr> <tr> <td>Transport</td> <td>Sans limite de temps</td> <td>6 h vers un élevage 8 h vers l'abattoir</td> <td>6 h vers un élevage 8 h vers l'abattoir</td> <td>6 h vers un élevage (4 h si bio) 6 h vers l'abattoir</td> </tr> </tbody> </table> <p><small>*Les grands groupes de porcs (20 à 40 porcs au lieu de 8 à 12) sont encouragés car ils offrent aux animaux plus de place pour bouger (pour le même espace par animal) et la possibilité de diviser l'espace en zones (couchage, alimentation, déjections). Les grandes cases sont mieux adaptées à la mise en place d'équipements tels les distributeurs de paille qui s'amortissent aussi mieux sur un grand groupe d'animaux.</small></p> <p><small>Source : Dierenbescherming, version de décembre 2016, traduction C. Roguet</small></p>	Critère	Standard				Surface	2,25 m ² par truie 0,3 m ² par porcelet 0,8 m ² par porc à l'engrais	2,25 m ² par truie 0,4 m ² (+30%) par porcelet 1 m ² (+42 à +20%)	2,5 m ² par truie 0,5 m ² par porcelet 1,2 m ² par porc charcutier	2,5 m ² par truie 0,6 m ² (+100 %) par porcelet 1,3 m ² par porc charcutier	Loges de mises-bas	3,5 m ² mini Truies bloquées	3,8 m ² mini Truies bloquées	6,5 m ² mini Truies bloquées 5 jours maxi	7,5 m ² Truies bloquées 3 jours maxi	Accès couvert à l'extérieur (courette)	Non	Non	0,7 m ² par charcutier 1 m ² par truie	1 m ² par porcelet ou charcutier 1,9 m ² par truie gestante 2,5 m ² par truie avec porcelets	Parcours	Non	Non	Non	Pour les truies gestantes	Durée d'allaitement	Min. 21-28 jours	Min 23-28 jours	Min 35 jours	Min 42 jours	Enrichissement du milieu*	Chaînes	Bois, tube avec paille Au-delà de 40 porcs : paille	Paille		Castration	Autorisée avec anesthésie	Interdite	Autorisée avec anesthésie		Coupe de la queue	Autorisée	Autorisée	Interdite	Interdite	Transport	Sans limite de temps	6 h vers un élevage 8 h vers l'abattoir	6 h vers un élevage 8 h vers l'abattoir	6 h vers un élevage (4 h si bio) 6 h vers l'abattoir
Critère	Standard																																																		
Surface	2,25 m ² par truie 0,3 m ² par porcelet 0,8 m ² par porc à l'engrais	2,25 m ² par truie 0,4 m ² (+30%) par porcelet 1 m ² (+42 à +20%)	2,5 m ² par truie 0,5 m ² par porcelet 1,2 m ² par porc charcutier	2,5 m ² par truie 0,6 m ² (+100 %) par porcelet 1,3 m ² par porc charcutier																																															
Loges de mises-bas	3,5 m ² mini Truies bloquées	3,8 m ² mini Truies bloquées	6,5 m ² mini Truies bloquées 5 jours maxi	7,5 m ² Truies bloquées 3 jours maxi																																															
Accès couvert à l'extérieur (courette)	Non	Non	0,7 m ² par charcutier 1 m ² par truie	1 m ² par porcelet ou charcutier 1,9 m ² par truie gestante 2,5 m ² par truie avec porcelets																																															
Parcours	Non	Non	Non	Pour les truies gestantes																																															
Durée d'allaitement	Min. 21-28 jours	Min 23-28 jours	Min 35 jours	Min 42 jours																																															
Enrichissement du milieu*	Chaînes	Bois, tube avec paille Au-delà de 40 porcs : paille	Paille																																																
Castration	Autorisée avec anesthésie	Interdite	Autorisée avec anesthésie																																																
Coupe de la queue	Autorisée	Autorisée	Interdite	Interdite																																															
Transport	Sans limite de temps	6 h vers un élevage 8 h vers l'abattoir	6 h vers un élevage 8 h vers l'abattoir	6 h vers un élevage (4 h si bio) 6 h vers l'abattoir																																															

13	<p>L'animal ressent la même chose que l'homme</p> <p>Discuter les notions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anthropomorphisme - Animal de compagnie <p>Article d'André Micoud, 2010, Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ? https://www.cairn.info/revue-societes-2010-2-page-99.htm</p> <p>Voir les ressources de l'item 3</p>	
14	L'élevage entretient les paysages	

	<p>Préciser la notion d'élevage : influence du pâturage sur la biodiversité, l'ouverture des milieux, la sécurité contre les incendies</p> <p>Préciser les ressources alimentaires utilisées par les animaux : prairies, cultures, organisation du parcellaire, ...</p> <p>Notion de services écosystémiques</p> <p>Paysages d'élevages Paysages d'éleveurs http://www.aradel.asso.fr/fichier/bibliotheque/paysage%20elevages_paysage%20eleveurs_20065158521789913971536391878422762.pdf</p> <p>Articles de la revue Inrae Production animale 2019, vol. 32, n°2 : Élevage et territoires : quelles interactions et quelles questions ? LASSEURJ., BONAUDOT., CHOISISJ.-P., HOUDARTM., NAPOLÉONEM., TICHIT †M., & DEDIEUB. (2019)</p> <p>Les effets du processus d'intensification de l'élevage dans les territoires. DOMINGUESJ. P., BONAUDOT., GABRIELLEB., PERROTC., TRÉGARROY., & TICHIT†M. (2019).</p> <p>Gérer la diversité animale dans les systèmes d'élevage : laquelle, comment et pour quels bénéfices ? MAGNEM.-A., NOZIÈRES-PETITM.-O., COURNUTS., OLLION Émilie, PUILLETL., RENAUDEAUD., & FORTUN-LAMOTHEL. (2019)</p>	
<p>15</p>	<p>La production en agriculture biologique, c'est le respect de l'environnement mais pas de l'animal</p> <p>Dans le bio, lien au sol obligatoirement, définition de surfaces minimales</p> <p>L'agriculture biologique est un mode de production et de transformation respectueux de l'environnement, du climat, de la biodiversité, du bien-être animal, de la santé des consommateurs, qui s'inscrit au coeur du développement durable, en faveur des générations futures. Dans le bio le lien au sol obligatoirement et par conséquent il y a un cahier des charges strictes qui définit entre autres des surfaces minimales</p> <p>http://www.agencebio.org/sites/default/files/upload/documents/3_Espace_Pro/synthese_reglementation2018.pdf</p>	
<p>16</p>	<p>Boire du lait, c'est faire souffrir un animal puisqu'il est séparé de son petit à la naissance</p> <p>Dans la grande majorité des élevages, la séparation mère-jeune est systématique à la naissance pour la production de lait de consommation mais elle n'est pas indispensable. Il existe des systèmes alternatifs ...</p> <p>Vache et veau : à deux on est mieux ! Une étude scientifique de plus le confirme : mieux vaut laisser les vaches profiter de la présence de leur veau. Sociabilité, extraversion, ... on a tout à y gagner.</p> <p>https://www.sciencesetavenir.fr/animaux/vache-et-veau-a-deux-on-est-mieux_16751</p>	